



Jacques Dreyer, Président de l'A3SM,

Au service de l'urbanisme de la ville de Sarzeau. Place Francheville 56370. Sarzeau.

Le 16 mai 2013,

Objet : réserve et inquiétude sur le PLU

Madame, Monsieur,

Suite à l'envoi et à l'étude du dossier PLU, de nombreux adhérents de notre association m'ont signalé leur inquiétude quant à l'avenir de la zone 2AU (tache blanche sur la carte) entre St Martin et Fournevay.

Leurs craintes vont surtout vers :

- Le risque d'une urbanisation grandissante le long de la route du Golfe, avec l'augmentation des problèmes de circulation, d'accès et d'environnement,
- Le nombre de constructions autorisées et programmées ?
- Le problème d'assainissement en fonction de la capacité d'absorption des équipements existants à Sarzeau.

L'association se fait le relai de riverains amoureux de leur quartier qui redoutent de voir la route du Golfe perdre son pittoresque (proximité du Vertin, classé au patrimoine) et son caractère de petite route touristique verte pour devenir un axe routier encombré et sans charme.

Elle vous demande de prendre en compte très sérieusement ces craintes légitimes de menace d'un recul des zones vertes dont les qualités sont tant appréciées des touristes et des habitants de nos villages du littoral.

Certain que vous saurez comprendre nos inquiétudes et le souci que nous avons de la préservation de notre patrimoine, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Jacques Dreyer, président.

***Copie à Monsieur David LAPPARTIENT
Maire de Sarzeau.***